

Faculté de Droit - Versailles  
**Master Droit des biotechnologies,  
option santé**  
2009-2010 (second semestre)

**CONTENTIEUX DE SANTE :  
l'expertise, la preuve**

**Marc Girard**

[agosgirard@free.fr](mailto:agosgirard@free.fr)

**Tél: 01 34 89 42 29 – Fax: 01 34 89 76 08**

# Programme

1. L'expertise judiciaire : les principes à l'épreuve de l'expérience
2. L'expertise judiciaire : les opérations à l'épreuve de l'expérience
3. **La crédibilité de l'expert**
4. L'expertise en contexte non judiciaire : conférences de consensus, CNDP, expertise « politique »...
5. Expériences internationales
6. La preuve scientifique : *evidence-based medicine*, raisonnement statistique, évaluation des expertises
7. Questions diverses:
  - prudence/précaution
  - associations (patients, victimes)
  - compassion et impartialité

# Données molles : exemple n°1

## Maladie d'Alzheimer et HAS

- donézépil, galantamine, rivastigmine : « le bénéfice clinique apporté aux patients apparaît très difficile à préciser »
- mémantine : « la quantité d'effet observée par rapport au placebo est apparue faible à modeste »

# Données molles : exemple n°1

## Maladie d'Alzheimer et HAS

« Compte tenu de la gravité de la maladie d'Alzheimer et du possible rôle structurant du médicament », le SMR « reste important »

N.B. 9/20 experts du groupe de travail (dont la présidente) liés aux industriels concernés